

La présente note rappelle les principales échéances du calendrier de la mobilité du printemps 2025.

ÉTAPES	DATES
Publication des postes sur le site ministériel "Rejoignez-nous" <a href="https://recrutement.agriculture.gouv.fr/">https://recrutement.agriculture.gouv.fr/</a>	<b>Vendredi 28 février</b>
Date limite de candidatures pour <b>tous les agents (externes et internes au MASAF)</b>	<b>Lundi 31 mars</b>
Communication par les structures aux MAPS des dossiers de mobilité des candidats externes sélectionnés	<b>Jusqu'au lundi 14 avril</b>
Enregistrement dans Agorha par les MAPS des candidatures externes présélectionnées par les structures	<b>Jusqu'au vendredi 18 avril</b>
Enregistrement dans Agorha des avis du directeur de départ	<b>Du mardi 1er avril au vendredi 18 avril</b>
Enregistrement dans Agorha des avis et classement par le directeur d'arrivée	
Enregistrement dans Agorha des avis MAPS sur les candidatures des agents retenus par les structures recruteuses	<b>Du mardi 22 avril au vendredi 25 avril</b>
Communication aux agents candidats du classement individuel par la structure - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse (UO). <i>Cet avis ne présage en rien la décision finale de l'administration</i>	<b>Lundi 28 avril</b>
Réunion décisionnelle n°1	<b>Jeudi 12 juin</b>
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1 sur le site ministériel "Rejoignez-nous" rubrique "Rejoindre le ministère" et "Postulez à nos offres"	<b>Mardi 17 juin (fin d'après-midi)</b>
Réunion décisionnelle n°2	<b>Mercredi 25 juin</b>
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2 sur le site ministériel "Rejoignez-nous" rubrique "Rejoindre le ministère" et "Postulez à nos offres"	<b>Lundi 30 juin (fin d'après-midi)</b>
Date de prise de poste de principe	<b>1<sup>er</sup> septembre - décalage possible jusqu'au 1er novembre.</b> <b>Possibilité de prise de poste anticipée s'il y a accord formalisé des services d'origine, d'accueil, de l'agent et du service des ressources humaines (SRH).</b>

*Pour la ministre, et par délégation,  
Le chef de service des ressources humaines*

*Xavier MAIRE*